MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX ARTS
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-
- Cabinet du Ministre -

Vichy, le 9 Août 1940.

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
9 AOU 1940
CABINET DU PRÉFET

LE MINISTRE-SECRETAIRE D'ETAT à L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET AUX BEAUX-ARTS

à M.M. les Recteurs des Académies,
à M.M. les Inspecteurs d'Académie,
et pour leur information à M.M. les Préfets.

J'ai décidé que dans tous les établissements scolaires et dans toutes les écoles publiques de l'Etat Français, à tous les degrés de l'enseignement, le premier cours ou la première classe, à la rentrée scolaire, serait, avec toute la solennité et le recueillement qu'imposent les circonstances, consacré à la France.

Dans les Universités les Doyens des Facultés et les Directeurs d'Instituts, dans les Lycées et Collèges les Proviseurs, Directrices, Principaux et Professeurs, dans les Ecoles Primaires Supérieures et dans les Ecoles de l'Enseignement Technique les Directeurs et Directrices, dans les Ecoles Primaires les Instituteurs et Institutrices ayant réuni les étudiants ou les élèves, présideront la cérémonie qui comportera le programme suivant :

1°) - Une minute de silence observée en mémoire des morts de la guerre;

2°) - Lecture de fragments des appels adressés aux Français les 16, 20, 23 et 25 Juin dernier, par M. le Maréchal PETAIN, Chef de l'Etat Français;

3°) - Allocution inspirée de ces appels. Cette allocution portera sur les conditions essentielles du redressement national, sur les devoirs nouveaux qu'il impose à tous les Français, et plus particulièrement à la jeunesse qui porte en elle toutes les promesses d'avenir.

Vous porterez ces instructions à la connaissance des Chefs d'établissement et des Directeurs et Directrices d'Ecoles, qui vous rendront compte de leur exécution. Vous voudrez bien m'adresser, séparément par direction, un bref rapport général résumant ces compte-rendus.

E. MIREAUX.